

## Note d'Informations – Arbitrage - 6

Objet : Fautes techniques avantage sortie de terrain

Date : 13/10/21 Destinataires : Arbitres, clubs

# Basket-Ball

Le Mans, le 13/10/21

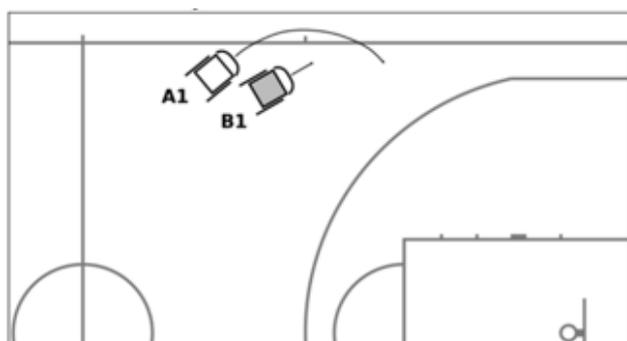


FÉDÉRATION RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE  
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU  
MINISTÈRE DES SPORTS



PARTENAIRES OFFICIELS



- A la première infraction faite par un joueur dont l'équipe contrôle le ballon : coup de sifflet immédiat, violation, avertissement au joueur répercuté à l'entraîneur, remise en jeu au point le plus proche de la violation par l'équipe adverse.
- A la première infraction faite par un joueur dont l'équipe ne contrôle pas le ballon : pas de coup de sifflet, attendre le prochain ballon mort chronomètre de jeu arrêté, avertissement au joueur répercuté à l'entraîneur et reprise du jeu là où on l'a arrêté.
- A la deuxième infraction faite par un joueur dont l'équipe contrôle le ballon : coup de sifflet immédiat, violation, puis faute technique. 1 lancer franc pour un joueur de l'équipe adverse + **remise en jeu au point le plus proche de la violation par l'équipe adverse.**
- A la deuxième infraction faite par un joueur dont l'équipe ne contrôle pas le ballon : coup de sifflet immédiat, violation, puis faute technique. 1 lancer franc pour un joueur de l'équipe adverse + remise en jeu au point le plus proche de la violation par l'équipe qui avait déjà le contrôle du ballon.



Jocelin CORVAISIER  
Directeur Sportif Adjoint

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Jocelin CORVAISIER – Directeur Sportif Adjoint

Tél. 06 81 49 34 72 / [jcorvaisier.basketfauteuil@gmail.com](mailto:jcorvaisier.basketfauteuil@gmail.com) / [www.francebasketfauteuil.org](http://www.francebasketfauteuil.org)